

CDVL de Lozère (FFVL 28810) -
24 CHEMIN DU PONT NEUF
QUARTIER DU MOULIN GRAND
C/O JEAN-CHRISTOPHE ROUX
48230 CHANAC

Compte rendu de l'assemblée générale du 31 Janvier 2020 a St étienne du valdonez.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE 2021 DU 31/01/2022

- 1/ Validation du compte rendu de l'AG 2021
- 2/ Bilan de l'année 2021 et rapport moral de la présidente (Audrey L.)
- 3/ Compte rendu financier de la trésorière.
- 4/ Élection de nouveaux membres supplémentaires ou non au Comité directeur si besoin.
- 5/ Changement de siège social si besoin
- 6/ Cotisations CDVL 48 pour 2022
- 7/ Point sur les demandes de subvention
- 8/ Espaces de pratique (panneaux, manches à air, balises cadeaux aux proprios, négo avec le Parc)
- 9/ Projets pour l'année 2022
- 10/ Budget prévisionnel pour l'année 2022
- 11/ Questions diverses

Accueil, présents/absents excusés

Sont présents : Irène Delaporte, Alan Bonnal, Audrey Laurent, Yvan Paris, Christophe Picard

Sont absent et excuser : Margeride Clémensot, Jean-Christophe Roux, Christophe Bourely, Michael Biancardini

→ Rappel de l'ordre du jour de l'AG

1/ Validation du compte rendu de l'AG 2021

Lecture, remarques et mise au vote.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Bilan de l'année 2021 et rapport moral de la présidente (Audrey L.)

Reprise du CDVL avec un nouveau bureau.
Création du site internet
Achat des bouteilles de vin pour dotation proprios
Création du panneau pour le site d'ispagnac.
Mise a jours des statu en préfecture

Mise a jour de la Banque
Mise a jours des convention avec l'ONF

Approuvé à l'unanimité.

3/ Compte rendu financier de la trésorière.

Les comptes du CDVL sont en positifs avec 1554, 59 € au 1/01/2022.

Tous les crédits de l'association sont due aux cotisations des adhérents pour l'année 2021.

Les dépenses de 2021 concerne l'achat d'une batterie pour l'entretien de la balise météo de Paros (Ispagnac).

La remise en état du décollage de Saint bonnet par une entreprise privée.

La création d'un site internet.

Voir Tableur en PJ.

Approuvé à l'unanimité.

4/ Élection de nouveaux membres supplémentaires ou non au Comité directeur si besoin.

Christophe Bourely est démissionnaire de sont poste de Vice-Secrétaire.

Yvan Paris nouveau membre actif polyvalent

Approuvé à l'unanimité.

5/ Changement de siège social si besoin

Aucun changement.

Approuvé à l'unanimité.

6/ Cotisations CDVL 48 pour 2022

Proposition de maintien du montant de la cotisation CDVL (4,5€)

Approuvé à l'unanimité.

7/ Point sur les demandes de subvention

Des demandes de subventions ont été demandés fin décembre au niveau départemental. Nous attendons actuellement leur réponse. Une autre demande de subvention va se faire d'ici le printemps.

8/ Espaces de pratique (panneaux, manches à air, balises cadeaux aux proprios, négo avec le Parc)

Le panneau pour Paros a été imprimé par Bootikpub en 2 exemplaires. Il nous reste à l'installer

9/ Projets pour l'année 2022

Panneau à refaire pour le décollage de Barjac, Mende Est.

Au décollage de Paros (Ispagnac), le panneau a été dégradé. Regarder comment le remettre en état.

Appeler Christophe Bourely pour demande d'autorisation élagage au Single(Voir aussi avec yvan).

Mise a jours / Demande convention atterrissage Mende EST, demander à Sylvain SAFER pour l'agriculteur.

Finir l'aménagement de Mende nord – Pascal Solignac et Yvan Paris sur le projet (posé une manche à air, finir de nettoyer, couper les cimes des arbres).

Yvan Paris référent site Barjac, Mende Est pour toute question le contacter.

Remercier Bernard BERTHOMIEU barjac pour la balise.

Recommander des manches à air à la ligue.

Balise Pioupiou 119 Palhers à vérifier (Appeler Bernard BERTHOMIEU)

Collaboration avec le club pour le projet de WEBCAM paros – (highweaver ?) voir avec la com com.

Pour le single abattre envrion 30 pins à vérifier. A voir pour la route d'accès au single. (voir avec paysan) demander à Christophe Bourely et Eric Alla + bureau du club qui porte le projet ??? (envoyer mail)

10/ Budget prévisionnel pour l'année 2022

Approuvé à l'unanimité.

11/ Questions diverses

Aucune.